

COMMUNE DE BOUSSE

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 057-265702282-20231110-DCCAS202311007-DE

MEMBRES ELUS 17 ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
MEMBRES PRESENTS 12 DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
MEMBRES VOTANTS 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2023

Sous la présidence de M. Pierre KOWALCZYK, Président

PRESENTS : MM. KOWALCZYK Pierre, PAULUS Roger, ROCK Jean-Baptiste, RIALLOT Gilles,
BECKER Marcel, BUCCI Joseph, DARMIAN Serge
MMES. REINHARDT Renée, CIPOLLETTA Magali, WEBER Monique, BAILLIART Francine,
LEFORT Marie Anne

ABSENTS EXCUSES : M. SIMON Fernand
MMES. SANDROLINI Leititia, ANDRE Carole

ABSENTES NON EXCUSEES : MMES. BECHEIKH Aïchouba, ERNST Sophie

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REINHARDT Renée

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (F.S.L.)
POUR L'ANNEE 2023.**

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale participe financièrement au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.).

Pour l'année 2023, le forfait de contribution financière s'élève à 0,30 € par habitant.

Le Conseil d'Administration, après délibération, à l'unanimité, **DECIDE**,

- **D'ACCEPTER** pour l'année 2023 de contribuer au financement du F.S.L. pour une somme totale de 977,40 € (soit 0,30 € x 3258 habitants) ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention à intervenir entre le Département de la Moselle et le Centre Communal d'Action Sociale de Bousse.

Fait et délibéré à BOUSSE,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

BOUSSE le 10 novembre 2023



Le Président,
Pierre KOWALCZYK,

COMMUNE DE BOUSSE

Envoyé en préfecture le 14/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le

ID : 057-265702282-20231110-DCCAS202311008-DE

MEMBRES ELUS	17	ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE
MEMBRES PRESENTS	12	DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
MEMBRES VOTANTS	12	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2023

Sous la présidence de M. Pierre KOWALCZYK, Président

PRESENTS : MM. KOWALCZYK Pierre, PAULUS Roger, ROCK Jean-Baptiste, RIALLOT Gilles,
BECKER Marcel, BUCCI Joseph, DARMIAN Serge
MMES. REINHARDT Renée, CIPOLLETTA Magali, WEBER Monique, BAILLIART Francine,
LEFORT Marie Anne

ABSENTS EXCUSES : M. SIMON Fernand
MMES. SANDROLINI Leitia, ANDRE Carole

ABSENTES NON EXCUSEES : MMES. BECHEIKH Aïchouba, ERNST Sophie

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REINHARDT Renée

OBJET : BONS CADEAUX OFFERTS AUX PERSONNES HANDICAPEES DE LA COMMUNE POUR
L'ANNEE 2023.

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'offrir pour l'année 2023, un bon cadeau d'une valeur de 50 € à toutes les personnes handicapées de la commune.

Ces bons seront valables au CENTRE EDOUARD LECLERC de HAUCONCOURT (Moselle).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et délibéré à BOUSSE,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

BOUSSE le 10 novembre 2023

Le Président,
Pierre KOWALCZYK,

